

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal Séance du 6 Février 2017

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur Sol Sébastien avec procuration à Monsieur Charpin Frédéric.

Monsieur Vial Stéphane avec procuration à Monsieur Sibué Pascal.

Madame Vitale Julie avec procuration à Monsieur Besse Yann.

- Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour un point exceptionnel :

- Convention de répartition des compétences dans le domaine touristique. Décide à l'unanimité d'approuver la convention de répartition des compétences dans le domaine touristique entre la commune de St Jean d'Arves et l'Office de Tourisme de St Jean d'Arves, modifiée du fait de la demande de classement en 1^{ère} catégorie et de l'engagement de la démarche qualité Tourisme.

- Approuve à l'unanimité le projet de convention d'assistance et de Conseil en prévention des risques professionnels et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et de Conseil en prévention des risques professionnels avec effet au 1/01/2017, pour une durée de trois ans. Cette convention se passe entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la Commune de St Jean d'Arves. Le coût est de 200.00 € par an.

- Décide de surseoir à l'unanimité à l'adhésion de l'ANMSM pour le moment.

- Lecture des courriers de Monsieur Michel Guy et de Madame Amevet Hélène concernant l'utilisation de la piste du Lait. Le chemin de la Battua sera remis en état afin d'être carrossable et la partie basse de la piste sera matérialisée afin d'y interdire la circulation à tous types de véhicules et aux piétons.

- Décide de verser l'indemnité de Conseil à Madame Besson Muriel pour la somme de 577.62 € brute pour l'année 2017, à l'unanimité.

- Approuve à l'unanimité le règlement intérieur de la halte-garderie pour l'année 2017.

- Approuve le règlement du cimetière et décide de faire des concessions de 30 ans au tarif de 450.00 €.

- Demande une subvention auprès du FDEC pour l'acquisition d'un columbarium et la réalisation d'un ossuaire pour le cimetière de la Tour.

- Sollicite la subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre des contrats de ruralité pour le projet d'équipements sportifs et ludiques indoor situé au premier étage de la halte-garderie.

- Refuse à l'unanimité la pose des compteurs linky sur la commune de St Jean d'Arves.

- Décide de surseoir au devis de Mr Gilles Charpin pour l'avant-projet sommaire de la nouvelle salle hors sac et d'animations.

- Décide de surseoir pour le moment à l'acquisition de la fraise à neige.

- Approuve à l'unanimité, l'Etat d'assiette des coupes de l'année 2017 des parcelles 12, 13 et 14 de l'ONF.

- Décide de valider les travaux de l'ONF pour l'année 2017 : Travaux de maintenance : entretien du périmètre : peinture. Localisation de la parcelle 14 pour un montant de 3 080 € HT.

- Décide de demander un second devis pour la tranche 1, maçonnerie et enduits, pour l'action de réhabilitation de la chapelle des Chambons.

- Décide de surseoir aux deux devis d'équipements sportifs concernant le premier étage de la halte-garderie.

- Donne son accord à la Société SAS OPERENDI pour la mise à disposition du terrain sur lequel la prise d'eau est prévue.

- Décide de céder la voie communale par destination situés à la Condamine à la Société PREFAM, cela ne remet pas en cause ni la circulation publique ni la desserte publique assurée par cette voie. La commune autorise la Société PREFAM à recourir à un géomètre expert pour faire réaliser à sa charge le document relatif à la délimitation de la voie cédée.

- Décide de surseoir jusqu'à la fin de la saison d'hiver à la création du marché communal en régie communale et l'approbation de son règlement.

- Décide à l'unanimité de ne pas transférer la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes 3CMA jusqu'à la date butoir obligatoire.

- Demandra à Monsieur Neyret d'être présent à la prochaine réunion afin de présenter le projet du four au Villard.

- Des devis vont être demandés pour faire les travaux au cinéma au printemps.

- Décide de créer un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17h00 par semaine à partir du 13 Mars 2017.

- RIFSEEP : commission à créer.

Questions diverses :

- Donne un avis favorable à Monsieur Pascal Debaere pour l'installation d'un camion à fougasses.

- Recherche un adjoint technique (entretien des bâtiments communaux) à partir du 15 Avril 2017.

- Lecture du courrier de Monsieur Truchet Sébastien.